



LETTRÉ D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC Alma – hiver 2017

Bonjour,

Il est possible pour les parents de récupérer leur enfant à la fin des blocs de compétitions. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en page 2 et le faire parvenir par courriel ou télécopieur, avant le 15 février, à :

Courriel : joseelongchamps@estduquebec.com

Télécopieur : 418 722-8906

Bloc 1

- L'athlète doit demeurer avec son équipe jusqu'au 28 février et ce même si ses épreuves sont terminées dans les journées précédentes.
- Vous pouvez récupérer votre enfant au site d'hébergement ou sur le site de compétition. **Dans les deux cas, vous devez venir chercher les bagages au site d'hébergement en 6 h et 9 h.**
- Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devrez présenter votre permis de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire.

Bloc 2

- L'athlète doit demeurer avec la délégation jusqu'à la fin de la cérémonie de clôture.
- La récupération des athlètes est possible à compter de 18 h 30, le 4 mars, soit à la fin de la cérémonie de clôture. Un endroit près du site de cérémonie sera déterminé par le Comité organisateur pour vous permettre de récupérer votre enfant.
- **Vous devez récupérer les bagages de votre enfant au site d'hébergement entre 6 h et 9 h, le 4 mars.** Il n'est pas possible de récupérer les bagages sur le site de cérémonie.
- Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devrez présenter votre permis de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire.

Je demeure disponible si vous avez des questions. Vous pouvez me joindre par téléphone au 418 723-5036 poste 230.

Josée Longchamps
Chef de délégation
Région Est-du-Québec



LETTRÉ D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC
Alma – hiver 2017

Madame Josée Longchamps
Chef de délégation
Région Est-du-Québec
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

Madame,

J'aimerais, par la présente, vous confirmer que mon enfant quittera la délégation de la région de l'Est-du-Québec :

Bloc 1 – 28 février
sur le site d'hébergement entre 6 h et 9 h
ou
sur le site de compétition

Bloc 2 – 4 mars
après la cérémonie de clôture à 18 h 30

Nom de l'enfant

Discipline

Il sera pris en charge par :

Nom de la personne

Numéro de cellulaire

Par conséquent, il n'utilisera pas le système de transport provincial (autobus) mis à sa disposition. Il va sans dire que j'assume les implications de cette décision et que je dégage l'URLS du Bas-Saint-Laurent de toute responsabilité à partir du moment où il quitte la délégation.

Nom du parent en lettres moulées

Signature

Signature de la personne (au moment de la prise en charge)

Important : Vous devez faire parvenir le formulaire avant le 15 février 2017